



Acquisition logiciel - peur saucissonnage

Par Cisco57

cs Le 10-02-2023 à 15:04

Bonjour,

Notre collectivité souhaite acquérir un logiciel en mode SAAS pour les RH. Nous souhaitons faire un tout d'abord un marché d'un afin de voir si ce logiciel sera en adéquation avec le logiciel de finances. Puis par la suite si cela est concluant refaire un marché d'une durée de 3 ans.

La seule crainte que nous avons c'est la question du saucissonnage. Nous souhaitons recourir à deux marchés distinct afin de faire dans un premier temps un test et non pas pour éviter les formalités. Pensez-vous qu'il s'agisse tout de même de saucissonnage ? Est-ce légal ?